

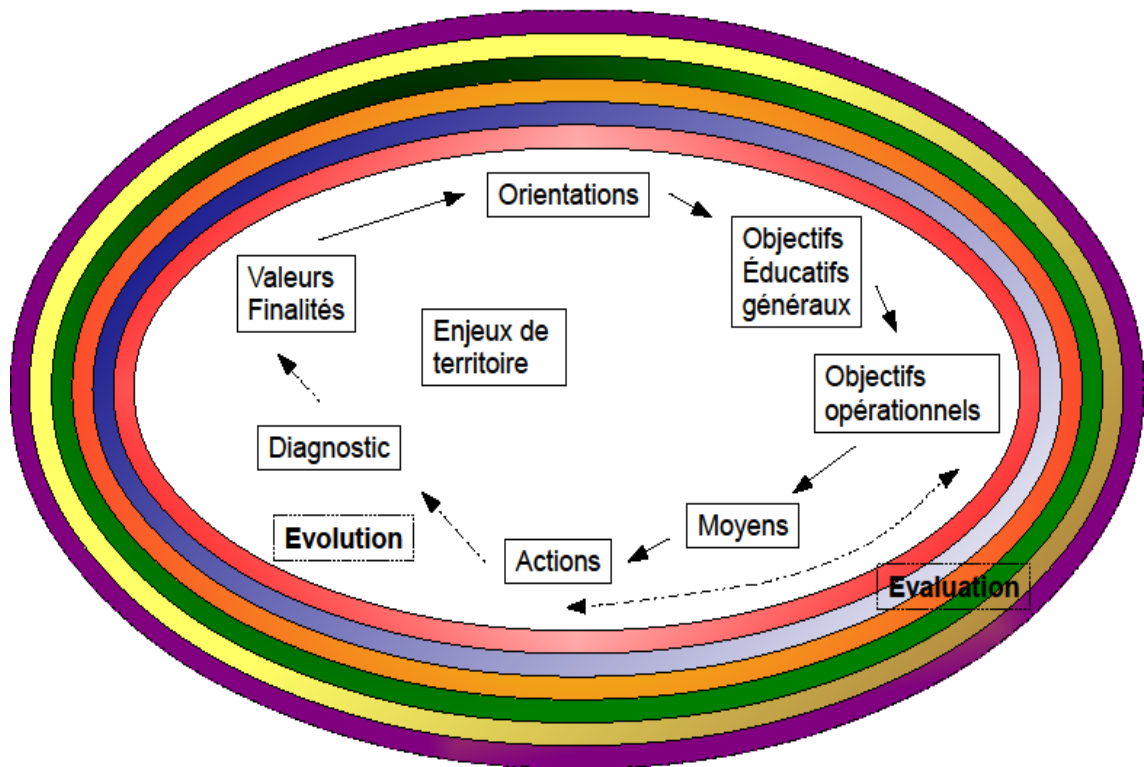
Partager le projet avec l'ensemble de l'équipe de la conception à l'évaluation

Des définitions

Partager le projet c'est :

- ⇒ Un parti pris du porteur de projet d'impliquer les acteurs au-delà de la simple communication.
- ⇒ Reconnaître la légitimité de chaque acteur à participer et à faire évoluer le projet.
- ⇒ L'acceptation, par le porteur de projet, de la démarche de co-construction et donc la mise en œuvre des outils et des méthodes permettant à chacun de prendre part au projet.
- ⇒ Garantir que chaque acteur contribue, selon ses connaissances et ses missions, à la richesse du projet de son élaboration à son évaluation.
- ⇒ Un engagement de chaque acteur à la réalisation et l'évolution de l'objet commun.
- ⇒ Projet :

Prestataires	Publics	Familles	Equipes vacataires	Equipes permanentes	Porteurs de projet



Le schéma sera modifié ultérieurement pour faire apparaître par un dégradé de couleurs les contributions des différents acteurs.

⇒ Equipe : il s'agit là d'un ensemble de personnes qui s'associent et travaillent dans une même direction, qui ont le même objet à savoir le projet. Au-delà d'une simple prise de connaissance du projet, l'ambition est que chaque membre prenne part et s'associe dans un but commun.

Ce qui doit ressortir :

- ⇒ La démarche participative
- ⇒ Le rôle de chacun (responsabilité de l'organisateur et mobilisation autour de l'écriture
- ⇒ Possibilité d'évolution du projet
- ⇒ Place de chacun dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation :
 - Elus
 - Vacataires
 - Permanents
 - Equipes techniques
 - Familles

Des références théoriques

- ⇒ Texte de la loi DDOSSEC sur le projet éducatif et le projet pédagogique
- ⇒ Schéma sur le projet décliné avec l'intervention des acteurs.
- ⇒ Concept de démarche participative

- ⇒ Renvoyer au critère «Partager le projet avec le public, les familles et les partenaires » autour de l'implication des autres acteurs dans l'élaboration jusqu'à l'évaluation du projet (parents associés, élus locaux et/ou associatifs...)

Des préconisations

- ⇒ Connaissance, appropriation, mise en œuvre et implication : ce critère est pensé et réfléchi avant même l'élaboration du projet. La place laissée à chacun, le rôle et la contribution de chacun des acteurs dans les différentes étapes du projet définies en amont, contribuent à la richesse du projet et généralement une meilleure compréhension des enjeux et des besoins des publics sur son territoire.
- ⇒ D'emblée, ce partage implique que l'organisateur favorise et s'emploie à créer et/ou utiliser des outils et des méthodes adaptées aux différents membres de l'équipe (élus, permanents, vacataires...). Il s'agit bien de développer une démarche participative permettant à chaque membre de l'équipe d'être associé et de contribuer à son niveau à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.
- ⇒ Il est nécessaire de conduire une réflexion toute particulière sur la place des équipes vacataires qui contribuent à plus ou moins long terme à faire vivre le projet. Des formes adaptées du projet pourront favoriser l'appropriation de ces derniers par ces équipes. Au-delà ces équipes pourront être sensibilisées à l'impact de leurs actions et à l'importance de leur contribution.
- ⇒ Le projet est un document vivant qui est réadapté au fil des bilans et de son évaluation.

Des questionnements

- ⇒ Comment associer l'ensemble des acteurs éducatifs à l'élaboration du projet ?
- ⇒ Comment associer les équipes vacataires qui sont présents par exemple un mois l'été ?
- ⇒ Le projet est-il suffisamment clair et ouvert pour permettre l'accueil de nouveaux membres dans l'équipe (élus, permanents, vacataires, familles...) ?